

A cause de l'ours, les associations boycottent un comité sur la biodiversité

La politique gouvernementale pour la biodiversité dans les Pyrénées a essuyé un mauvais coup mardi à Toulouse où les associations environnementales ont boycotté la première réunion d'une nouvelle structure dédiée à la question, à cause de l'ours.

Les associations ont expliqué ne pas pouvoir siéger au sein de ce nouveau comité alors que le gouvernement vient de renoncer à introduire une ourse dans le massif.

Le comité était mis en place mardi par le préfet de massif, Henri-Michel Comet. Composé de techniciens, d'associatifs, de politiques, il est censé oeuvrer à la valorisation de la biodiversité dans les Pyrénées. Sa création avait été annoncée le 26 juillet 2010 par Chantal Jouanno, alors secrétaire d'Etat à l'Ecologie, en même temps que la réintroduction d'une ourse dans le Béarn (Pyrénées-Atlantiques).

La successeure de Mme Jouanno à l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, vient de décider de renoncer au lâcher pour - selon ses services - ne pas accabler les éleveurs déjà touchés par la sécheresse.

Trois des quatre représentants associatifs ont jugé impossible de siéger au nouveau comité de suivi après une décision qui, selon eux, constitue un reniement et signe l'arrêt de mort de l'ours en Béarn et probablement dans les Pyrénées à moyen terme.

On n'allait pas se gargariser de mots, a dit l'un d'eux, Marc Maillet, du Conseil international associatif pour la protection des Pyrénées. Lui et les représentants de France nature environnement et de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères ont donné lecture d'une déclaration et ont quitté la salle après les mots de bienvenue du préfet.

Le représentant de la Ligue pour la protection des oiseaux est resté pour sa part, selon M. Maillet.

Il n'y va pas que de l'ours, ont insisté les protestataires. Ni l'ours, ni le loup, ni le tétras, ni (la fleur) l'aster des Pyrénées, ni leurs habitats, ni l'environnement en général ne doivent faire l'objet d'une politique de posture ou de diversion, disent-ils.

Le sort de l'ours dans les Pyrénées divise profondément ses défenseurs et ses détracteurs. Pour ces derniers, la présence de l'animal est incompatible avec le pastoralisme et, plus globalement, avec le développement de l'économie locale.

Il reste une vingtaine d'ours dans les Pyrénées.

Source : AFP du 21 juin 2011 à 14h24

<http://www.romandie.com/news/n/ A cause de l ours les associations boycottent un comite sur la biodiversite210620111406.asp>